

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23.01.2019

**PRESENTS** : GENEST Christian, DUBOST Jean-Pierre, SOANEN Claudine, GRANADOS Alain, VENTAS Annie, ROSE Olivier, FERRET Christian, TARRERIAS Stéphanie, PERRIN Isabelle, BRETTON Julien.

**ABSENTS EXCUSES** : CARTON Mireille, MOUSSET Christophe, GUILHAUMON-ARAUJO Fabienne, GAMEIRO Fabienne, FAYE Jean-Baptiste

**POUVOIRS** : CARTON Mireille à GENEST Christian, MOUSSET Christophe à BRETTON Julien, GAMEIRO Fabienne à SOANEN Claudine

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : SOANEN Claudine.

### OBJET : RENOUELEMENT CONTRAT AVEC LA SOCIÉTÉ L'ÉTOILE POUR FEU D'ARTIFICE 2019.

Rappelant que l'organisation de la fête patronale est entièrement prise en charge par la commune à défaut de comité des fêtes,

Considérant que la Commune a renouvelé son contrat en 2018 pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive avec la Société Etoile afin de bénéficier d'une réduction de 13% sur les produits fournis pour le feu d'artifice,

Vu la proposition de la Société l'Etoile de renouveler son partenariat avec la commune avec les conditions de 2018 et une remise supplémentaire de 5 %

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- 1- Décide de renouveler la commande du feu d'artifice de la fête patronale à la Sté l'Etoile pour 2019.**
- 2- Autorise le Maire à signer le devis pour accord et toutes pièces nécessaires au contrat.**

### OBJET : REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Vu la délibération du conseil en date du 7 novembre 2018 relative au recrutement de trois agents recenseurs,

Considérant qu'il y a lieu de fixer le montant du traitement forfaitaire et des indemnités des agents,

Vu le montant de la dotation forfaitaire de 2428€ versée par l'Etat pour le recensement,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de fixer comme suit la rémunération pour chacun des agents :**

- traitement forfaitaire :	<b>470.00€</b>
- séances de formation :	<b>40.00€ par séance</b>
- tournée de reconnaissance, relevé des immeubles :	<b>150.00€</b>
- indemnité déplacement :	<b>150.00€</b>
- indemnité complémentaire :	<b>300.00€</b>

### QUESTIONS DIVERSES

- L'achat d'un véhicule devient urgent en remplacement du Master qui ne passe plus au contrôle technique : demande de plusieurs devis.
- Bilan sur les effectifs scolaires : septembre 2017 : 123 élèves, juin 2018 : 118, rentrée septembre 2018 : 103. Constat de baisse.
- CR de la réunion pour la Fête Patronale : Animation comme l'année précédente. Devis demandé pour un podium. Plusieurs groupes proposés : coût approximatif : 5000.00 €
- Salle Fernand Bernard : nécessité de repeindre en noir le fond de la scène : demande de devis.
- Distribution du bulletin municipal 2018 début février.
- La bibliothèque municipale organise une conférence repas par M. J.F. FAYE le 2 février 2019 au restaurant Le Mandrin.
- Le tarif de location des salles municipales reste inchangé.
- Demande de subvention complémentaire pour le Club de tir pour l'achat de matériels : Le Conseil Municipal propose que l'association organise le repas de la Fête Patronale et récolte les bénéfices.

- Une étude sur la numérotation et nomination des nouvelles rues est envisagée.
- Grand débat lancé par le Président de la République : Mise à disposition d'un cahier de consultation citoyen en Mairie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 20 février 2019 à 18h30.